

Date :

**Sujet : COVID- 19 Exemption pour travailleur essentiel**

Cher/e officier ou agent/e,

La personne qui porte cette lettre est considérée essentielle pour la main-d'oeuvre en Ontario selon le communiqué du gouvernement Ontarien (mis à jour le 26 mars 2020).

**Section 8 : Agriculture et production alimentaire**

21. Les entreprises qui cultivent, récoltent, transforment, fabriquent, produisent ou distribuent des aliments, y compris des boissons, des plantes cultivées, des produits et sous-produits d'origine animale ainsi que des produits de l'aquaculture, de la chasse et de la pêche;

22. Les entreprises qui soutiennent la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris les parcs de groupage, les marchés de vente aux enchères de bétail, les centres de distribution alimentaire, les usines et distributeurs d'aliments pour animaux, les fournisseurs de machinerie agricole, les terminaux et entrepôts alimentaires, les abattoirs et les élevateurs à grains;

23. Les entreprises qui assurent la salubrité des produits alimentaires, la santé animale ou végétale et le bien-être des animaux;

24. Les entreprises qui fournissent des services vétérinaires, des médicaments vétérinaires et des produits de contrôle animal ainsi que de l'équipement et des trousse de test connexes;

25. Les entreprises qui contribuent à assurer une gestion sûre et efficace des déchets, y compris l'équarrissage, le recyclage des emballages et la gestion des animaux morts, des nutriments, des matières biodangereuses et des déchets verts;

Nous fournissons cette lettre à notre employé \_\_\_\_\_, qui se conforme aux consignes qui désigne notre lieu de travail comme étant essentiel et exempt de fermeture. Également, cette position exige que notre employé puisse voyager aller-retour de l'adresse indiquée ci-dessous afin de mener ses activités professionnelles.

**Adresse de(s) location(s) de ferme :**

Veuillez contacter le soussigné pour n'importe quelles questions concernant ce lieu de travail.

**Nom :**

**Titre :**

**Téléphone :**

Une liste complète de toutes entreprises essentielles est disponible sur le site internet du gouvernement de l'Ontario.